

## PRÉSENTATION

**Jean-Patrick Guillaume**

CNRS, Histoire des théories linguistiques (UMR 7597, HTL), Paris, France

Issu d'une journée d'études organisée le 17 novembre 2017 par le laboratoire HTL en partenariat avec le Labex EFL, ce dossier entend apporter une première contribution à une question encore peu étudiée : celle de la « grammaire arabe étendue », c'est-à-dire de la manière dont le système grammatical arabe traditionnel a été réemployé et adapté à la description d'autres langues<sup>1</sup>. De fait, en dehors de quelques chapitres dans *Auroux et al. (2000)*, traitant de l'influence de la grammaire arabe sur d'autres traditions (p. 321-336), cette problématique n'a guère retenu l'attention jusqu'à présent. En raison du cloisonnement des disciplines et de la rareté des contacts entre des chercheurs eux-mêmes peu nombreux, les traditions concernées ont été le plus souvent abordées isolément les unes des autres, ce qui ne favorisait guère l'émergence de problématiques communes et nuisait à la visibilité des travaux existants en dehors des spécialistes de l'aire culturelle concernée.

Les contributions rassemblées ici couvrent la majeure partie de ce que l'on pourrait nommer l'aire de grammatisation arabe<sup>2</sup>. Aire passablement étendue dans l'espace et le temps, puisqu'elle va de l'Andalousie des IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles, avec la première grammatisation de l'hébreu, à l'Insulinde du XIX<sup>e</sup>, où paraissent les premières grammaires autochtones du malais. La diversité génétique et typologique des langues concernées n'est pas moins considérable ; elle n'est pas pour autant exceptionnelle et se situe dans le même ordre d'idées que celle de la grammaire sanskrite étendue (voir *Aussant 2017*). À l'intérieur de cette diversité, on peut toutefois tenter de proposer quelques remarques générales.

1 Pour une présentation plus générale de cette problématique, qui ne concerne pas que la grammaire arabe, voir *Aussant (2017)*.

2 Sur la grammaire persane, qui n'est pas abordée ici, on pourra se reporter aux travaux d'Éva M. Jeremiás, (notamment *Jeremiás 1993, 1997, 1999* et *2000* ; *Jeremiás et MacKenzie 2010*), qui abordent les principaux aspects de cette tradition.

Tout d'abord, l'ensemble des langues grammatisées à partir du modèle arabe sont des langues savantes, ou à tout le moins des langues de culture. Certaines le sont depuis fort longtemps, comme le copte, qui a plus d'un millénaire d'existence au moment de sa grammatisation ; certaines au contraire sont émergentes, comme le turc, qui, avec l'avènement de l'Empire seldjoukide (milieu du XI<sup>e</sup> siècle), se développe comme langue de cour, à côté de l'arabe et du persan. Il faut également remarquer le cas particulier du syriaque, grammatisé dès le VI<sup>e</sup> siècle sur le modèle grec, où Bar Hebraeus se borne à introduire quelques outils empruntés à la grammaire arabe, tels que la notion de transitivité, étudiée ici par Georges Bohas.

On peut également remarquer que, dans la quasi-totalité des cas, on a affaire à des processus d'endogrammatisation, au sens où leurs auteurs, s'ils ne sont pas à proprement parler des locuteurs natifs des langues en question – ce qui, pour des langues savantes, n'a guère de sens –, en sont au moins des usagers, et où elles sont un élément essentiel de leur identité, ethnique ou confessionnelle ; le cas de l'Andalou Abū Ḥayyān al-Andalusī (ou al-Ġarnāfī, mort en 1344), auteur d'une grammaire du turc rédigée en arabe<sup>3</sup>, fait figure d'exception qui confirme la règle. D'une manière générale, les grammairiens arabes, du moins dans l'exercice de leur profession, ne se sont jamais intéressés aux langues autres que l'arabe, y compris à celle qui, dans bien des cas, était leur langue maternelle : elles n'auraient rien eu à leur apprendre, puisque l'arabe, affirmaient-ils, était supérieure aux autres par la « sagesse » (*ḥikma*) qui se manifestait, à tous les niveaux, dans son organisation. De ce fait, la grammaire, qui cherche à dégager cette « sagesse » inhérente à la langue, ne saurait se limiter à une discipline purement utilitaire, mais peut se poser en science spéculative<sup>4</sup>.

Cet aspect spéculatif n'était sans doute pas le plus facile – ni le plus immédiatement utile – à transposer dans la description d'autres langues ; il n'en reste pas moins que, dans la plupart des cas considérés ici, la grammatisation s'accompagne d'une volonté, plus ou moins clairement assumée, de promotion, d'« illustration » de la langue concernée, parfois liée à une période de renouveau culturel et littéraire, comme c'est le cas pour l'hébreu dans l'Andalousie du X<sup>e</sup> siècle, avec l'émergence d'une poésie profane (Itzhaki 2013), ou pour le copte au XIII<sup>e</sup>, comme le souligne ici même Adel Sidarus. De même, le premier chapitre du *Qavā'id-e fārisyyat* de 'Abd al-Karīm Iravānī, l'une des premières grammaires autochtones du persan, publiée en 1846, commence par un chapitre intitulé « Du mérite éminent du persan et de l'éloge des Persans » (Jeremiás 1993), qui fait pendant à l'éloge de la langue arabe par lequel s'ouvrent certains traités de grammaire arabe dus à des auteurs persophones, tel le *Mufaṣṣal* d'al-Zamaḥṣarī

3 Elle a été traduite et analysée dans Ermers (1999).

4 Sur cette « vulgate épistémologique » qui sous-tend globalement la tradition linguistique arabe, voir Guillaume (2012).

(mort en 1144). Dans le cas du malais, enfin, comme le souligne Kees Versteegh, la motivation de l'auteur est plutôt de préserver le bon usage d'une langue écrite contre les erreurs propagées par les locuteurs allophones qui usent du malais comme langue de communication ; ici encore, on retrouve un thème familier aux grammairiens arabes, qui ont toujours présenté la lutte contre la « corruption de la langue » (*fasād al-luġa*) consécutive à l'expansion de l'arabe hors de la péninsule Arabique comme le principal enjeu de la grammatisation de l'arabe.

Un dernier ordre d'observations concerne la langue de description, qui peut être soit l'arabe, dans les premières grammaires de l'hébreu (Valle 2000) ainsi que dans celles du copte et du turc, soit la langue décrite elle-même, comme pour le syriaque, le persan et le malais. Dans le premier cas, le grammairien dispose d'une terminologie toute faite ; ce qui ne veut pas dire qu'elle soit directement utilisable telle quelle, et qu'il ne faille pas l'adapter aux besoins de la langue décrite, ce qui est parfois acrobatique (voir dans la contribution d'Adel Sidarus ce que deviennent les *hurūf al-ziyāda*) ; le second suppose d'élaborer une terminologie vernaculaire, par emprunt et/ou par calque de l'arabe. Cette terminologie, au demeurant, peut être antérieure à la grammatisation proprement dite et s'être constituée par le biais de traductions ou de gloses en langue vernaculaire utilisées dans l'enseignement, comme le note Kees Versteegh à propos du malais. On notera ici encore le cas particulier de la grammaire syriaque, pour lequel il existait déjà une terminologie inspirée du modèle grec, sur laquelle se sont seulement greffés quelques emprunts ponctuels à la tradition arabe.

Ces quelques remarques, nécessairement générales et partielles, ne sauraient évidemment épuiser la richesse de ce dossier, dont on pourra mesurer quelle quantité de compétences et d'érudition il met en jeu et combien de questions nouvelles il soulève. Tout au plus voudraient-elles, très modestement, mettre en perspective les contributions que l'on va lire.

La première d'entre elles est consacrée au domaine en un sens le plus excentré de l'aire de grammatisation arabe, puisqu'il s'agit de la grammaire du malais. Après avoir replacé la question dans le cadre général de l'enseignement des langues savantes en général et de l'arabe en particulier, et évoqué le statut de langue véhiculaire du malais dans toute l'Asie du Sud Est, Kees Versteegh analyse la plus importante des grammaires de cette langue, le *Bustān al-Kātibīn* de Raja Ali Haji (mort vers 1873), dont l'organisation est apparemment inspirée de deux abrégés de grammaire arabe très répandus dans le monde musulman, la *Alfiyya* d'Ibn Mālik (mort en 1274) et la *Muqaddima Ājurrūmiyya* d'Ibn Ājurrūm (mort en 1327). L'un des traits caractéristiques de ce court traité est l'emploi d'une terminologie vernaculaire. Tout aussi significatif est l'emploi de la terminologie arabe des

marques casuelles (*iʿrāb*) pour décrire une langue qui en est dépourvue ; c'est également un trait que l'on retrouve dans les premières grammaires des vernaculaires européens.

Les trois contributions suivantes abordent, quant à elles, des questions plus ponctuelles, relatives à l'emprunt et à l'adaptation de tel ou tel outil particulier. À propos des grammaires de l'hébreu, Judith Kogel examine les problèmes nouveaux créés par la notion de racine trilittère, reprise à la tradition grammaticale et lexicographique arabe, où elle fait figure à l'origine de simple moyen technique permettant de classer le lexique. Relativement facile à utiliser en arabe, en raison du caractère hautement régulier et prédictible de la morphologie, il est en revanche plus complexe dans le cas de l'hébreu, où la racine n'apparaît pas toujours clairement, ce qui conduit le grammairien Profiat Duran, au <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle à élaborer un système de règles didactiques permettant d'identifier les racines « faibles ».

C'est le domaine syriaque qu'aborde ensuite Georges Bohas ; on a signalé plus haut la particularité de cette tradition, qui s'est constituée sur le modèle grec, à travers l'adaptation de la *Tekhnè* de Denys le Thrace – ce qui explique, par parenthèse, qu'elle n'a jamais adopté la notion de racine trilittère. C'est donc dans un système déjà construit que Bar Hebraeus, au <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle, importe la notion de transitivité<sup>5</sup>, ou plus exactement de « transitivation » (*taʿdiya*), au moyen de laquelle les grammairiens arabes rendent compte de la relation sémantique entre la forme simple du verbe et ses deux formes causatives-factitives, *faʿʿala* et *ʿafʿala*, pour lesquelles il existe des équivalents en syriaque, l'idée étant que le redoublement de la consonne médiane ou l'ajout du préfixe *ʿa-* rend transitifs les verbes intransitifs (e.g. *ḥaraja* 'sortir' et *ʿaḥraja* 'faire sortir quelqu'un') et doublement transitifs les verbes transitifs. Il s'agit donc d'un emprunt ponctuel, qui permet d'affiner la présentation de la morphologie verbale, le système général de la grammaire restant inchangé.

C'est également une question de morphologie verbale qu'aborde Robert Ermers, avec la construction du passif en turc. Question relativement difficile, dans la mesure où l'arabe présente deux formes de passif : un passif apophonique, qui est le passif proprement dit (e.g. *kasara* 'il a cassé' vs *kusira* 'il a été cassé') et un réfléchi-passif à préfixe (*kasara* 'il a cassé' vs *inkasara* 'il s'est cassé'). De son côté, le turc a lui aussi deux marqueurs de passif, dont la distribution répond à des critères différents : le problème, pour des grammairiens raisonnant à partir de l'arabe, est de savoir si, et dans quelle mesure, il est possible de faire coïncider les deux systèmes.

5 Notons que cette notion existe en fait dans la tradition grecque, notamment chez Apollonius Dyscole, sous le nom de *diabasis* (Lalot 1997, vol. 2, p. 418) ; toutefois, absente de la *Tekhnè*, elle n'a pas été reprise par les premières grammaires syriaques (d'après une communication orale de G. Bohas).

Nous abordons le domaine copte avec la contribution d'Adel Sidarus, tout particulièrement centrée sur la question de l'adaptation de la terminologie grammaticale arabe à la description de cette langue. Après une présentation détaillée des grammaires existantes et de leur organisation, l'exposé aborde le traitement de la morphologie, et notamment les problèmes posés par le caractère agglutinant du copte, très différent en cela de l'arabe. La question de la phonographématique retient également l'attention : contrairement aux autres langues abordées ici, qui ont toutes des systèmes graphiques de type sémitique ne notant pas les voyelles<sup>6</sup>, le copte a un alphabet dérivé du grec, ce qui a de curieuses implications terminologiques.

Le sixième et dernier article occupe une place un peu décalée relativement aux autres ; on pourrait y voir une manière d'« heureuse transition » (*ḥusn al-taḥalluṣ*, comme disent les rhétoriciens arabes) entre le dossier proprement dit et la section « *Varia* ». Cela étant, la manière dont les grammaires arabisantes, d'Erpenius à nos jours, ont compris et présenté la phrase nominale (*jumla ismiyya*) des grammairiens arabes n'est pas sans rapport avec la problématique centrale de l'intertraductibilité – s'il est permis d'employer ce néologisme un peu barbare – des catégories linguistiques d'une tradition à l'autre.

Tel qu'il est, ce dossier n'a nullement la prétention d'épuiser une matière dont on a pu mesurer la richesse : sans parler des langues qui n'ont pu être abordées ici (il existe aussi, semble-t-il, des grammaires du berbère et du kurde sur le modèle arabe), il reste bien des questions en suspens, et bien des textes à explorer. Souhaitons simplement que cette première étape soit poursuivie par des travaux futurs, et que se prolongent les échanges auxquelles ce projet a donné lieu.

#### BIBLIOGRAPHIE

- Auroux, S., Koerner, E. F. K. et Niederehe, H.-J., éd. 2000. *History of the language sciences. An international handbook on the evolution of the study of language from the beginnings to the present*. Vol. 1. Handbücher zur Sprach- und Kommunikationswissenschaft 18/1. Berlin : W. de Gruyter.
- Aussant, É. 2017. La Grammaire sanskrite étendue – État des lieux. *Histoire Épistémologie Langage* 39/2: 7-20.
- Ermers, R. 1999. *Arabic grammars of Turkic. The Arabic linguistic model applied to foreign languages & translation of ʿAbū Ḥayyān al-ʿAndalusī's Kitāb al-Idrāk Li-Lisān al-Atrāk*. Studies in Semitic languages and linguistics 28. Leyde/Boston/Cologne : Brill.
- Guillaume, J.-P. 2012. À propos d'un fragment du *Marāḥ al-Arwāḥ* d'Ibn Masūd. Dans *En mémoire de Sophie Kessler-Mesguich. Colloque international éponyme tenu et organisé à Paris par le Musée d'art et d'histoire du judaïsme, 28-29 novembre 2010*, éd. par J. Baumgarten, J. Costa, J.-P. Guillaume et J. Kogel, 283-292. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.

6 Ce qui n'est d'ailleurs pas sans poser des problèmes dans le cas des langues ayant adopté l'écriture arabe, comme le souligne notamment Kees Versteegh à propos du malais, ainsi que Jeremiás et MacKenzie (2010) à propos du persan.

- Itzhaki, M. 2013. L'art poétique arabe en hébreu biblique : la poésie hébraïque en Espagne. Dans *Histoire des relations entre juifs et musulmans des origines à nos jours*, éd. par B. Stora et A. Meddeb, 925-933. Paris : Albin Michel.
- Jeremiás, É. M. 1993. Tradition and innovation in the native grammatical literature of Persian. *Histoire Épistémologie Langage* 15/2: 51-68.
- 1997. Zā'id and Aṣl in early Persian prosody. *Jerusalem studies in Arabic and Islam* 21 : 167-186.
- 1999. Grammar and linguistic consciousness in Persian. Dans *Proceedings of the third European conference of Iranian studies, held in Cambridge, 11th to 15th September, 1995, Part 2: Mediaeval and modern studies*, éd. par Ch. Melville, 19-31. Beiträge zur Iranistik 17. Wiesbaden : Dr. Ludwig Reichert Verlag.
- 2000. Arabic influence on Persian linguistics. Dans Auroux *et al.* 2000 : 329-333.
- et MacKenzie, D. N. 2010. The grammatical tradition in Persian: Shams-i Fakhri's rhyme science in the fourteenth century. *Iran* 48 : 153-162.
- Valle, C. del. 2000. Hebrew Linguistics in Arabic. Dans Auroux *et al.* 2000, 234-240.